

Le Canada a manifesté à plus d'une reprise son intérêt à cet égard, et tout dernièrement encore, lorsque le gouvernement a fait connaître son programme au Parlement canadien au début du mois. Le discours du Trône contenait le passage suivant: "Des entretiens multilatéraux préliminaires en vue de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, depuis si longtemps attendue, sont en cours. Le Canada a insisté pour que la conférence elle-même, à laquelle il prendra part, accorde toute l'importance voulue aux questions de la liberté de déplacement des gens, de la liberté de commerce, d'information et de diffusion technologique entre l'Est et l'Ouest."

Le Canada est particulièrement bien placé pour juger de la valeur de cette proposition, car notre société est une mosaïque de peuples venus d'autres contrées et qui se sont installés chez nous libres de vivre où ils le désirent. Nos valeurs culturelles prennent leur source en plus d'un endroit, mais surtout en Europe. Nous croyons que notre société a été immensément enrichie par l'interaction des ressources humaines et culturelles ainsi apportées et par notre accès à la gamme la plus étendue possible d'informations et d'idées. Nous croyons donc que, dans un univers où les distances sont de plus en plus réduites, c'est là l'orientation que nous devrions tous prendre.

Vu la nature de la population canadienne, composée en grande partie de personnes venues d'Europe et qui y ont encore de la famille, nous considérons que ce point contient un élément particulièrement important, celui de la réunification ou de la réunion périodique des familles. Nous sommes assez réalistes pour reconnaître que ce n'est pas un problème facile, et qu'il faudra tenir compte d'aspects juridiques et autres. Toute mesure prise à cet égard devra évidemment rallier le consentement mutuel des Etats participants, mais nous insistons sur la nécessité de donner, dans ce domaine, le plus de poids possible aux considérations humanitaires.

Quant aux autres éléments des attributions que l'on se propose de donner au comité, ils ont été expliqués avec une grande éloquence par mon collègue danois. Il ne me reste plus qu'à dire que, selon nous, tous les Etats ici représentés, y compris le Canada, ont de grands avantages à tirer de la multiplication des échanges culturels et éducatifs et de la diffusion plus libre de l'information. De profondes modifications surviennent actuellement dans le milieu culturel et éducatif de chacun de nos pays et nos peuples devront affronter des défis posés à leurs valeurs personnelles par les conditions de vie moderne. C'est pourquoi il faut élargir le contenu des échanges culturels: ce fait, le document que l'on vous a distribué le reconnaît. A la lumière de cet accroissement des échanges, on peut prévoir que le Canada jouera un rôle, car il a tout intérêt à maintenir les échanges culturels avec l'Europe qui ont marqué et enrichi sa croissance par le passé.

CONFIDENTIAL